GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
09 MARS 2010
DEPOT N° 769

ST JUDE MEDICAL FRANCE S.A.S.
Société par Actions Simplifiée au capital de 400.000 Euros
Siège social : 73-77 rue de Sèvres 92 100 Boulogne-Billancourt
398 043 356 R.C.S. Nanterre

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2006

L'AN DEUX MILLE SIX
Le trente juin
A 14 heures

Monsieur James W. A. Ladner agissant en qualité de représentant de la société SJM International Inc, Associé Unique de la société St Jude Medical France SAS, après avoir rappelé l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau membre du Comité Exécutif en remplacement de Monsieur Kevin O'MALLEY, démissionnaire.

A adopté les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique après avoir pris acte de la démission de Monsieur Kevin O'MALLEY des fonctions de membre du Comité Exécutif qu'il exerçait dans la société avec effet du 1er juillet 2006, désigne en qualité de nouveau membre du Comité Exécutif pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur à savoir, jusqu'aux décisions de l'Associé Unique qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006, Madame Pamela KROP, de nationalité américaine, demeurant [St. Jude Medical, Inc., One St. Jude Medical Drive St. Paul, Minnesota 55117 USA

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

* * *

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Monsieur Michel CAVADINI en qualité de Président de la société et par le représentant de l'Associé Unique.

SJM International Inc.

Le Président

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME